

Les capacités techniques aux points d'entrée et de sortie et leur possible évolution (au 1^{er} janvier 2018)

Au 1 ^{er} janvier en GWh/j	2018	2019	2020	à terme	
Capacité d'entrée	3 585	3 585	3 585	4 140	
ZONE NORD	2 950	2 950	2 950	2 945	
Norvège - PIR Dunkerque	570	570	570	570	
Belgique - PIR Taisnières H	640	640	640	640	
Belgique - PIR Taisnières B	230	230	230	115	
Allemagne - PIR Obergailbach	620	620	620	620	
Suisse/Italie - PIR Oltingue		100	100	100	
GNL - PITTM Montoir	370	370	370	470 ⁽¹⁾	
GNL – Dunkerque (PITTM Dunkerque vers Zone Nord et Dunkerque vers Belgique)	520	520	520	520	
ZONE SUD / TRS	635	635	635	1 195	
GNL - PITTM Fos	410	410	410	520 - 740 ⁽¹⁾	
Capacité de sortie	695	695	695	955	
ZONE NORD	530	530	530	630	
Suisse/Italie - PIR Oltingue	223	223	223	223	
Suisse - PIR Jura	37	37	37	37	
Belgique – (PIR Alveringem et Dunkerque vers Belgique)	270	270	270	270	
Allemagne - PIR Obergailbach				100 ⁽¹⁾	
Capacité de la liaison Nord Sud					
Zone Nord vers Zone Sud/TRS	270	Fusion ⁽²⁾	Fusion ⁽²⁾	Fusion ⁽²⁾	
Zone Sud/TRS vers Zone Nord	230	Fusion ⁽²⁾	Fusion ⁽²⁾	Fusion ⁽²⁾	
Capacités au 1^{er} janvier en GWh/j ⁽³⁾	2018	2019	2020	2022	2027
Gaz H vers gaz B service pointe (interruptible)	57	57	57	0	0
Gaz B vers gaz H (interruptible)	125	125	125	125	125

(1) Capacité prévisionnelle, non décidée.

(2) En pratique, les ouvrages décidés pour fusionner ne créent aucune capacité Sud vers Nord. En effet, les scénarios de flux envisagés lors de l'étude technico-économique pour la fusion ne nécessitaient pas de développement de capacités dans cette direction.

(3) Cette évolution correspond à la vision actuelle de GRTgaz résultant du projet de plan de conversion soumis aux autorités le 23 septembre 2016. Elles pourront évoluer notamment si le planning de conversion actuellement envisagé est modifié.